



PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

ARRETE N° 045 /UL/P/SG/2026

***portant ouverture de parcours du grade de Master à
l'université de Lomé au titre de la cohorte 2026-2028***

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LOME,

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997, portant statuts des universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu le décret n° 70-156/PR du 14 septembre 1970, portant création de l'université du Bénin ;

Vu le décret n° 2001-094/PR du 09 mars 2001, portant changement de la dénomination « université du Bénin » ;

Vu le décret n° 2008-006/PR du 21 juillet 2008 instituant le système Licence Master Doctorat (LMD) dans l'enseignement supérieur au Togo ;

Vu le décret n° 2025-018/PC du 18 septembre 2025 portant nomination du président de l'université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 017/MESR/CAB/2009 du 20 mars 2009 portant mise en œuvre du système LMD à l'université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 028/UL/CP/2023 modifiant l'arrêté n° 028/UL/P/SG/2017 du 15 mai 2017 portant création et administration des Masters à l'université de Lomé ;

Vu l'arrêté n° 065-1/UL/P/SG/2023 du 10 octobre 2023 portant création de parcours du grade de Master à l'université de Lomé ;

Considérant les nécessités de service,

ARRETE :

Article 1^{er} : Le présent arrêté porte ouverture de parcours du grade de Master à l'université de Lomé au titre de la cohorte 2026-2028.

Article 2 : Sont ouverts au titre de la cohorte 2026-2028 les Masters ci-après :

N°	Domaine	Type	Mention	Intitulé du Master
1	Sciences et Technologies (ST)	R	Chimie	Eaux, déchets atmosphère
2		R		Chimie organique et des substances naturelles
3		R		Chimie des Matériaux et mines
4		R	Physique	Physique théorique
5		R		Optoélectronique et photonique
6		R	Physique fondamentale et applications	Matériaux Avancés pour l'Electricité (MAE)
7		R		Matériaux, Energies et Transfert
8		P	Sciences de l'ingénieur Génie électrique	Ingénieur Professionnel en Ingénierie Electrique (MIP-IE)
9		R		Ingénieur Recherche en Ingénierie Electrique (MIR-E)
10		R	Mathématiques et applications	EDP et mécanique
11		R		Analyse fonctionnelle, probabilité et statistique
12		R		Algèbre et géométrie
13		R	Biodiversité écologie et gestion des écosystèmes tropicaux	Forêt et changement climatique
14		R		Aménagement et gestion des écosystèmes tropicaux
15		R		Ethnobotanique et valorisation des ressources végétales
16		R		Physiologie végétale appliquée
17		R	Biologie intégrative et physiologie	Pharmacologie et toxicologie des substances bioactives
18		R		Sciences biomédicales
19		R	Écologie et santé des écosystèmes	Écologie Appliquée et Gestion des Ressources Fauniques
20		R	Nutrition et sciences des aliments	Nutrition et nutriginomique
21		R		Nutrition et santé publique
22		R	Géosciences	Hydrologie et hydrogéologie
23		R		Péetrostructures et minéralisation
24		R	Biotechnologie	Immunologie microbiologie
25		R		Plantes, Biotechnologie, Biosureté
26		P		Biologie Médicale-Assurance Qualité
27		P		Technologie, Eau et Environnement
28		R	Sciences aviaires	Biotechnologie et Génétique Avicoles
29		R		Biosécurité et Bio-sureté en Filière Avicole
30		R		Marketing et Socio-économie de la filière avicole
31		R		Techniques de Productions Avicoles
32		R		Procédés de Transformation des Produits Avicoles

33		R	Sciences animales	Comportement et bien-être des animaux domestiques
34	Sciences Agronomiques (SA)	R	Phytotechnie	Sciences des agroressources et génie de l'environnement
35		P		Production végétale et résilience agricole
36		P	Agroéconomie	Agrobusiness, management et marketing agricole
37		R	Zootechnie	Sciences des productions animales
38	Sciences de la Santé (SS)		Gestion de la santé	Santé Environnementale
39		P		Instrumentation Chirurgicale des Blocs Opératoires
40		P	Anesthésie-Réanimation	Anesthésie-Réanimation
41		P	Radiologie et Imagerie Médicale	Radiologie et Imagerie Médicale
42				Ophtalmologie
43	Sciences Economiques et de Gestion (SEG)	R	Sciences de gestion	Comptabilité et Contrôle et audit
44		P		Comptabilité, contrôle et audit
45		R		Management des ressources humaines
46		R		Marketing et Commerce
47		R		Finance d'entreprise
48		R	Sciences économiques	Monnaie, banque, finance et fiscalité
49		R		Economie du développement
50		R		Relations économiques internationales
51	Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration (SJPA)	R	Droit public	Droit public fondamental
52		R		Droit et politique de l'environnement
53		P		Ingénierie de commande publique : Marchés publics et partenariat public privé
54		R		Science politique
55		R	Droit privé	Droit privé fondamental
56		P		Droit des affaires et fiscalité
57		R		Droit de la propriété intellectuelle et du numérique
58	Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)	R	Sociologie	Sociologie politique et mutation des sociétés
59		R		Sociologie du développement
60		R		Pratiques sociales actions publiques et humanitaires
61		R	Histoire	Histoire contemporaine
62		R		Histoire et civilisations africaines
63		R	Géographie	Géosciences et dynamique des milieux biophysiques

7

64		R		Espaces, sociétés, aménagement
65		P	Psychologie	Psychologie clinique, de la santé et neuropsychologie
66		P		Psychologie du développement et de l'éducation
67		P		Psychologie du travail et des organisations
68		R	Philosophie	Ethique bioéthique et épistémologie
69		R		Philosophie politique et du droit
70		R	Anthropologie	Développement, espaces et dynamiques socioculturelles
71		P	Sciences de l'information documentaire	Gestion de l'information et de la documentation
72		P	Information et communication	Communication des organisations : stratégie et conseil
73		P		Stratégie et management de l'information
74	Sciences de l'Education et de la Formation (SEF)	P	Formation des enseignants du second cycle du secondaire	Enseignement de mathématiques
75		P		Enseignement de sciences physiques chimie
76		P		Enseignement de SVT
77	Lettres, Langues et Arts (LLA)	R	Sciences du langage	Linguistique descriptive
78		R	Etudes germaniques	Etudes germaniques interculturelles
79		R	Etudes anglophones	Linguistique anglaise appliquée
80		R		Etudes africaines anglophones
81		R		Etudes américaines
82		R		Etudes britanniques
83		R	Lettres modernes	Littérature francophone
84		P	Arts	Théâtre Education

Article 3 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires.

Article 4 : Les doyens, directeurs d'établissement et le directeur des affaires académiques et de la scolarité (DAAS) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Lomé, le 28 JUL 2026

Le Président

Ampliations

- PUL 2
 - 1^{er} VP/UL 1
 - 2^e VP/UL 1
 - SG/UL 2
 - AC/UL 1
 - SF/UL 1
 - DBA-UL 1
 - DAAS-UL 1
 - Ets/UL n
 - Sces centraux n



Professeur Kossivi HOUNAKE